

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

2^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 12 mars 2012

CG12/2^{ème}/III-14

L'an deux mil douze, le 12 mars, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, et Tabarly ;

Absent excusé : M. Vigié.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DES ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

L'ouverture en 2010 du site Archives en ligne avec 1,4 million de pages permet à des chercheurs du bout du monde d'accéder depuis leur ordinateur aux sources les plus universellement consultées. Les Archives départementales se soucient désormais de compléter leur offre selon deux modalités :

- élargir les séries d'archives mises en ligne sous forme d'images, en privilégiant les documents les plus consultés ;
- offrir des moyens simples de connaître le contenu des collections pour les ouvrir plus largement.

Les campagnes de numérisation impulsées depuis 10 ans par le Conseil Général ont permis de substituer la consultation sur écran en salle de lecture à la manipulation des originaux. Ces ressources graphiques (plans cadastraux) ou scripturaires (listes du recensement etc.) vont être transférées sur internet afin de faciliter recherches historiques, administratives et familiales.

CONSULTATION DES ARCHIVES

–Sur internet

Après la ruée des six premiers mois de fonctionnement, le site *Archives en ligne*, qui donne accès à l'état civil, a pris en 2011 sa vitesse de croisière. Il a reçu plus de 90 000 visites dans l'année, soit une moyenne journalière de 250 personnes. Les visiteurs ont visionné près de **18 millions d'images** en une année.

Le service rendu aux passionnés d'histoire familiale sera exhaustif lorsque nous aurons également mis sur internet la collection communale des registres paroissiaux. Ce sera chose faite l'été prochain.

–En salle de lecture

Les originaux.

Le nombre des registres ou dossiers compulsés en salle est resté stationnaire, soit **11 000 consultations**. 72 % des visiteurs s'adonnent à des recherches généalogiques, les recherches historiques ou universitaires sont le lot de 21 % d'entre eux. Les recherches administratives attirent un peu plus de 6 % des lecteurs : en effet, la plupart d'entre elles n'entraînent pas de déplacement pour les demandeurs.

Plus de 60 % des visiteurs sont **extérieurs au département**.

L'état civil étant désormais accessible sur écran, les consultations intensives se concentrent désormais sur les **archives notariales**, qui représentent la moitié des consultations. Pour faciliter et sécuriser leur consultation, un effort particulier a été consacré à la refonte du **répertoire complet des minutes** et au **bon conditionnement** des documents.

La presse locale ancienne est aussi soumise à une consultation assidue, comme **source privilégiée** d'histoire locale. Depuis 10 ans, elle a été activement dépliée et mise en **boîtes adaptées**. Elle est candidate à de futures campagnes de numérisation.

Les espaces numériques

N'oublions pas que plus de la moitié des séances de travail des lecteurs a été consacrée à la consultation sur écrans de bases d'images.

INFORMATISATION DU RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DES NOTAIRES

A l'automne 2011, le catalogue informatique de tous les minutiers de notaires, soit **24 000 liasses** représentant **17 000 mètres linéaires** a été achevé -il sera désormais aisément rectifié et augmenté.

Réalisé suivant les **normes internationales** de description et d'encodage, il peut être consultable de tous les points du globe. Il sera mis sur le futur site internet dès que possible. Une version papier de ce répertoire (soit **1 350 pages**) a été néanmoins placée en usuel en salle de lecture.

LES ANIMATIONS CULTURELLES ET LE SERVICE ÉDUCATIF

Le service éducatif a accueilli **1 247 scolaires** en 2011 pour 49 séances, mais aussi deux associations et une session de formation continue d'enseignants.

	Total des séances	Total des présences	Calligraphie		Sceaux		Travail sur documents originaux	
			Séances	Elèves	Séances	Elèves	Séances	Elèves
Primaires	36	911	8	208	10	248	18	455
Collèges	10	274					10	274
Lycées	3	62					3	62
Sous-total scolaires	49	1 247	8	208	10	248	31	791
Sous-total des non scolaires	3	43						
TOTAL	52	1 290						

Le déséquilibre entre les effectifs du primaire (911) et ceux du secondaire (336), persiste en raison des difficultés pour les enseignants du secondaire à organiser des sorties sur 3 heures.

Les Archives ont également prêté à huit établissements leurs **expositions itinérantes**.

Elles ont organisé, en collaboration avec le CAUE, une exposition à l'Espace des Augustins du **9 mai au 2 juillet** sur le thème **Années 30 et 30 Glorieuses**. Cette exposition était accompagnée :

- d'un spectacle inaugural monté par des élèves et des enseignants du collège Vercingétorix de Montech ;

- de deux excursions en car dans la vallée du Tarn sur le thème de la reconstruction après l'inondation de 1930, animées par des architectes ;

- de deux conférences dont l'une, proposant aux scolaires un panorama de l'architecture du XX^e siècle, a attiré une classe de collège et une classe de lycée professionnel. Grâce au talent de l'intervenant M. Marfaing, les enfants ont perçu la formidable évolution de l'architecture dans le monde et dans notre région, en écho à l'histoire sociale et à l'histoire des idées.

NUMÉRISATION DES REGISTRES PAROISSIAUX

Après avoir vérifié la **qualité** de l'ensemble des microfilms de **registres paroissiaux** en notre possession (soit 400 000 pages) et avoir emprunté dans 46 communes les registres paroissiaux qu'il était nécessaire de numériser sur l'original, les archives ont préparé le marché de numérisation comprenant :

- la numérisation de microfilms : 400 000 pages
- la numérisation des originaux : 200 000 pages.

Les sociétés qui ont remporté les marchés ont proposé des tarifs de 0,225 euros par page pour les originaux et 0,025 euros par page pour les microfilms, ce qui fait un coût estimé total de **55 000 euros**. La numérisation des originaux sur le site des Archives a débuté en novembre 2011. Les microfilms, réalisés par le personnel des Archives, dont il existe des doubles, ont été envoyés au prestataire dans le nord de la France.

Les vérifications et corrections des numérisations sur originaux sont réalisées chaque semaine, et les corrections nécessaires effectuées dans la foulée. Le **contrôle vue par vue** doit être scrupuleux, puisque les registres vont repartir en commune. (La vérification des numérisations de microfilms sera faite en 4 lots).

Les Archives veilleront à ce que les registres ne réintègrent les mairies que **convenablement conditionnés**, avec le minimum de **restauration** nécessaire pour leur **sauvegarde** et l'assurance qu'ils ne seront plus manipulés qu'occasionnellement.

LES PROJETS POUR 2012

–L'accès à distance aux documents via l'internet

L'année 2012 va voir l'achèvement de la mise en ligne de tout l'état civil, du 16^{ème} siècle au début du 20^{ème} siècle, et des registres matricules militaires, dans le respect des délais fixés par la CNIL.

- Des recherches plus simples via le Système d'Information Géographique du Conseil Général

Grâce au SIG grand public, les citoyens pourront consulter en superposition les plans du cadastre actuel et ceux du **cadastre napoléonien**. Ils obtiendront aisément la concordance entre les anciennes et les nouvelles références cadastrales.

–Valoriser une ressource insuffisamment exploitée : la bibliothèque

La bibliothèque est informatisée progressivement. Ce sont d'abord les livres puis les périodiques qui sont catalogués et indexés suivant le même principe que les documents d'archives. Toutes ces références pourront être interrogées grâce à un **moteur de recherche unique**.

–Séduire le public scolaire

Le Service éducatif se doit de présenter simplement et de façon visuelle les activités et les métiers des archives. Il a préparé un **court film** de présentation **sur DVD** pour accueillir les visiteurs. Il va mettre à la disposition des enseignants **un dossier pédagogique sur le Moyen-Age** en lien avec le programme de 5^{ème} en s'appuyant sur des **documents tarn-et-garonnais**.

–Une présence toujours plus efficace auprès des communes pour aider au tri et au classement, à la préservation, à l'aménagement de locaux dédiés ; pour conseiller en matière de conservation et de restauration ; pour expliquer la réglementation ; pour informer les maires et les secrétaires de mairie.

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU BATIMENT

Lors de la réunion du 12 décembre 2006, je vous avais fait part de mon intention de moderniser le bâtiment du cours Foucault.

Le 29 juin 2007, vous avez retenu le principe de l'extension et réhabilitation sur place et approuvé l'acquisition d'une parcelle adjacente, ce qui fut fait le 23 janvier 2008.

A l'occasion des dernières orientations budgétaires, j'ai confirmé ma détermination à agrandir ce service pour améliorer sa fonctionnalité et adapter l'accueil du public aux nouvelles technologies. Des études sont en cours pour vous présenter, à l'occasion de la DM1 ou de la DM2, le programme qui sera la base du concours d'architecture. Le coût des travaux se situerait autour de 10 millions d'euros. Pour cet ambitieux projet, qui sera mené sur plusieurs exercices budgétaires, je solliciterai le concours financier de l'Etat à hauteur de 30 %.

LA CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DES OBJETS MOBILIERS

–Rappel des missions

Depuis 2005, le conservateur des antiquités et objets d'art, agent départemental, assure des missions de recensement et de préservation des objets mobiliers protégés au titre des Monuments historiques, dont l'immense majorité sont propriété publique, essentiellement communale.

Il a pour première mission de repérer puis d'**inventorier** les objets présentant une valeur artistique, historique, ethnographique, d'en faire une description suivant des normes nationales pour alimenter une **base de données départementale** très utile en cas de vol. Il prépare les **commissions départementales des objets mobiliers** qui prononcent l'inscription et proposent le classement au titre des Monuments historiques. Il vérifie l'état des objets protégés, conseille les propriétaires sur leur **présentation** et leur **mise en sécurité**. En accord avec eux, il monte un programme annuel de **restauration** et les accompagne dans le **choix** et le **suivi** des travaux.

–Bilan 2011

La conservation est intervenue en 2011 dans douze communes.

Dans le cadre d'un **programme commun** avec le Conseil Régional et l'Etat, elle a participé à **neuf opérations de restauration** (7 tableaux, 2 sculptures) et à la **mise en sécurité** d'une statue, apportant 25 % du financement total, pour un montant de **23 606 euros**. Elle a procédé seule à **huit opérations d'urgence**, soit la mise en sécurité d'une sculpture pour empêcher son vol et une intervention sur six tableaux et l'ensemble du mobilier sculpté d'une église, pour un montant **de 10 000 euros**.

–Perspectives pour 2012

Le conservateur proposera durant l'hiver 2012-2013, à l'Espace des Augustins, une exposition qui sera le bilan de 12 ans de restauration du patrimoine mobilier. Avec des panneaux explicatifs qui pourront ensuite circuler, des oeuvres restaurées, des interventions de restaurateurs présentant aux publics de tous âges le travail, elle rendra concret le labeur minutieux des professionnels.

Les Tarn-et-Garonnais pourront ainsi mesurer le caractère souvent spectaculaire des restaurations, puis se promener dans le département pour admirer sur place les objets ornant à nouveau dignement les édifices, même modestes pour lesquels ils avaient été conçus, ceci grâce à un catalogue qui servira de guide de visite.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte du bilan des actions menées par les Archives départementales et la Conservation des antiquités et objets d'art durant l'année 2011.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan des actions menées par les Archives départementales et la conservation des antiquités et objets d'arts durant l'année 2011 ;

- Approuve les orientations suivantes pour 2012 :
 - . accès à distance aux documents via l'internet,
 - . recherches plus simples via le Système d'Information Géographique du Conseil Général,
 - . valorisation de la bibliothèque,
 - . séduire le public scolaire,
 - . présence toujours plus efficace auprès des communes ;

Restructuration et extension du bâtiment

- Prend acte que les études relatives au projet de modernisation dont le coût est évalué à 10 millions d'euros, seront présentées lors d'une prochaine réunion, étant précisé que l'Etat sera sollicité à hauteur de 30 % ;

Conservation départementale des objets mobiliers

- Prend acte qu'une exposition, bilan de 12 ans de restauration du patrimoine mobilier, sera organisée à l'Espace des Augustins durant l'Hiver 2012-2013.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,